

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
NORD

Envoyé en préfecture le 09/02/2024
Reçu en préfecture le 09/02/2024
Publié le
ID : 059-215900788-20240205-2024_661-DE

EXTRAIT DU R
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de BEUGNIES



Séance du 05 février deux mille vingt quatre

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	15	13

Date de la Convocation

Lundi 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt quatre et le 05 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur ERNESTI Maire
Présents : Mrs ERNESTI, BAUDUIN, CORDIEZ, GLOBEZ, MASY, MAIRIAUX, Mmes PLACE, LOCOCCIOLO, ERNESTI, KRZYZANIAK, LAWRENCE
Procurations : Mr PODEVIN donne procuration à Mme PLACE, Mr CARLIER à Mr BAUDUIN
Absent : Mr PRZESZLO, Mme CLauteaux

Secrétaire de séance : Mme PLACE

Délibération pour la suppression d'un poste d'adjoint

Mr Le Maire fait lecture du courrier de la Sous-préfecture qui stipule que Mr Globez Pascal Adjoint aux travaux a souhaité démissionner de ses missions d'adjoint au maire de la commune. La Sous-Préfecture a accepté sa démission.

Mr Le Maire demande l'avis du conseil municipal pour supprimer ce poste d'adjoint suite à la démission de Mr Globez Pascal.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité la suppression du poste d'adjoint aux travaux que Mr GLOBEZ Pascal occupait.

Pour extrait Certifié Conforme
Le Maire

